

Newsletter ASPS Novembre 2016



Happy Birthday ASPS: l'association de branche fête son dixième anniversaire

Le 4 avril 2016, l'association a fêté ses dix ans, atteignant ainsi un jalon dans son histoire: c'est avec fierté que nous dressons le bilan de notre action. Lors de la manifestation officielle du 2 novembre, nous avons fêté la première décennie de l'association et remercié nos membres et tous nos compagnons de route de leur confiance et de leur soutien. Ce fut une soirée variée et réussie. La newsletter revient sur les impressions et instants volés de cette soirée. En route pour 10 nouvelles années et vive l'ASPS!



Nous portons en outre notre attention sur l'élargissement actif de l'association et le renforcement de la représentation de l'ensemble de la chaîne de création de valeur. En plus des émetteurs et de la Bourse, des partenaires de distribution, des prestataires de solutions technologiques et d'autres partenaires font aujourd'hui partie de l'association, et nous nous réjouissons de sa croissance, puisqu'elle compte maintenant 27 membres de toutes les parties du pays.

Nous nous concentrons par ailleurs sur la possibilité d'utiliser les produits structurés pour les caisses de pension, un sujet qui de notre point de vue devient de plus en plus urgent dans le contexte actuel de la pénurie des placements persistante. En notre qualité d'association et de représentants de la branche, nous aimerions participer activement à la discussion et montrer des stratégies relatives à la manière dont les caisses de pension peuvent utiliser les produits structurés et dont ces derniers peuvent apporter une plus-value dans le portefeuille.

L'association se mobilise aussi activement sur les thèmes de la réglementation. Au cours des mois écoulés, l'ASPS s'est penchée intensivement sur les nouvelles exigences réglementaires, a discuté avec ses membres des solutions envisageables pour le secteur et dans sa newsletter, elle informe de l'évolution de la situation en ce qui concerne la LSFIn/LEFin, les PRIIP et la nouvelle réglementation de l'article 871(m) qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Georg von Wattenwyl, président de l'ASPS

Heureux anniversaire ASPS: plus de 350 personnes avaient été conviées pour fêter le 10^e anniversaire de l'association de branche

10 YEARS
SVSP

L'ASPS a été créé il y a dix ans afin de défendre les intérêts communs des émetteurs de produits structurés. Dans le but de participer à l'élaboration des conditions cadres prévalant pour les produits structurés sur la place financière suisse, elle s'est constamment développée pour devenir une association de branche complète et s'est établie comme un interlocuteur apprécié à sa juste valeur en rapport avec toutes les préoccupations du secteur. L'ASPS a fêté comme il se doit son 10^e anniversaire en présence de plus de 350 membres, spécialistes de la branche, journalistes, membres associés et représentants d'associations étrangères de produits structurés à l'Aura de Zurich, ce jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dans son allocution, Herbert Scheidt, le nouveau président de l'Association suisse des banquiers (ASB), a fait l'éloge de l'ASPS comme étant une association innovante, qui a également été capable de faire face aux périodes difficiles. Il a ajouté qu'avec la Swiss Derivative Map et le segment de produits COSI, l'association avait même défini des standards au plan international et qu'en ce qui concerne ces prestations, l'ASPS était un exemple à suivre pour la place financière suisse. Herbert Scheidt a souhaité à l'association, ainsi qu'à toute la branche, de nouvelles années couronnées de succès et lui a présenté ses meilleurs vœux pour l'avenir avec un gâteau d'anniversaire et un feu d'artifice impressionnant.



En sa qualité de président, Georg von Wattenwyl, ainsi que ses prédécesseurs dans cette fonction, Daniel Sandmeier et Roger Studer, ont jeté de manière amusante un regard rétrospectif sur les années écoulées, révélant ainsi à l'assistance et à l'animatrice Annina Campell des anecdotes intéressantes, ce qui a permis de faire quelques gros plans intéressants sur les dix années de travail associatif riche et varié. La prestation de la contorsionniste Nina Burri, de notoriété internationale, dont la maîtrise corporelle est fascinante et parfois incroyable, est venue parfaire cette manifestation inoubliable. Découvrez en quelques clics les impressions de la fête du 10^e anniversaire:



International Structured Products Forum Lucerne 2016: une rencontre de branche internationale à la pointe du progrès

La traditionnelle rencontre de branche a eu lieu les 7 et 8 septembre à Lucerne. 85 participants venus de Suisse et de l'étranger ont profité de cette manifestation pour échanger et partager leurs vues. Avec un programme attrayant et varié, SIX Structured Products et l'ASPS ont fourni matière à réflexion dans un environnement de marché marqué par les incertitudes politiques et réglementaires.

Dans le contexte des taux bas, les structurés pourraient devenir un véhicule de placement toujours plus intéressant pour les caisses de pension. C'est pourquoi leur utilisation a fait l'objet d'un débat approfondi lors de la table ronde d'ouverture, à laquelle ont pris part Sebastian Frehner (Conseiller national, canton de Bâle), Marco Bagutti (Fondation institution supplétive LPP) et Vera Kupper Staub (Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle).



Georg von Wattenwyl, président de l'ASPS, a animé les échanges, qui portaient entre autres sur la possibilité de recourir aux structurés pour la mise en œuvre de la réforme de la prévoyance vieillesse à l'horizon 2020. Aujourd'hui déjà, les caisses de pension pourraient les utiliser comme alternative de placement. Pour le moment, elles le font encore avec une grande retenue. A ce niveau, la branche se doit de faire de nouvelles propositions pour promouvoir leur utilisation à grande échelle dans la prévoyance vieillesse. L'association suivra ce thème de très près à l'avenir.

Dans l'air du temps, le discours liminaire de Jörg Bode (Leoteq Securities Ltd.) a montré à quel point le numérique et la technologie «FinTech» ont révolutionné le secteur financier. Dans le sien, Alain Bigar (Leoteq Securities Ltd.) s'est penché sur les modifications et nouveautés à ébaucher en termes de réglementation du fait de l'ajout de l'article 871(m).



Dans le cadre de différents ateliers, les participants ont discuté de projets et thèmes d'actualité. Ainsi, ils ont eu l'occasion de tester la nouvelle appli de l'ASPS, le SP Portfolio Optimizer, dont le lancement officiel aura lieu début 2017. Ils ont également discuté des résultats d'une enquête réalisée auprès de 190 investisseurs et 57 conseillers à la clientèle au sujet de l'image, et notamment du nom «produits structurés». L'étude a entre autres révélé que le nom a une connotation positive et que les personnes qui investissent dans les produits structurés sont considérées comme des personnes dynamiques et innovantes. L'atelier Lawyers a jeté un éclairage sur les aspects réglementaires de la branche et proposé une mise à jour des connaissances sur des problématiques telles que le règlement relatif aux PRIIPs, ainsi que les principaux aspects et les ébauches de solution possibles pour la nouvelle réglementation de l'art. 871 (m) de l'IRS américain.

Thomas Wulf (secrétaire général de l'EUSIPA) s'est penché sur l'environnement européen avec son intervention «Inside Brussels» et a jeté un éclairage sur les évolutions et les tendances à l'échelle de l'Europe. Zak de Mariveles (UK Structured Products Association) a mis l'accent sur les événements actuels survenus en Grande-Bretagne et a expliqué avec beaucoup d'humour les différentes parfois marquantes dans le domaine des produits structurés d'un côté de la Manche et de l'autre.

L'«International Structured Products Forum» aura lieu en septembre prochain et les détails vous seront communiqués en temps utile. Il faut d'ores et déjà réserver dans son agenda les 6 et 7 septembre 2017.

Mise à jour Legal & Regulations

LSFin/LEFin

Le 3 novembre 2016, la Commission fédérale de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER) a terminé les délibérations sur la LSFin/LEFin et publié le dépliant avec les modifications proposées. De nombreux souhaits de modification émis par le secteur ont été repris, ce qui est réjouissant. Le Conseil des États délibérera au sujet du projet de loi lors de sa session d'hiver et l'adoptera probablement avec les modifications proposées. Nous présumons que la CER du Conseil national mènera ses délibérations au sujet du projet de loi lors du premier trimestre de 2017. Les travaux au niveau des ordonnances de la LSFin/LEFin démarreront en parallèle.

PRIIP

Le 9 novembre 2016, la Commission européenne a proposé de reporter de douze mois pour le 1^{er} janvier 2018 l'entrée en vigueur des PRIIP. Ce report doit encore être approuvé par le Parlement européen et le Conseil de l'Europe, mais cela devrait être une simple formalité, puisque le Parlement et la grande majorité des États membres s'étaient prononcés en faveur d'un report. L'association poursuit ses travaux relatifs aux PRIIP (produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance) au sein des différents groupes de travail.

Audition sur les projets de circulaires de la FINMA relatives au commerce des valeurs mobilières

L'association a pris position le 9 novembre 2016, dans le délai imparti, au sujet des projets de circulaires suivants de la FINMA: «Journal des valeurs mobilières», «Obligation de déclarer les opérations sur valeurs mobilières» et «Systèmes de négociation organisés». Des précisions ont surtout été demandées, dans l'intérêt de la branche, en rapport avec les obligations de déclarer et l'applicabilité des règles sur les systèmes de négociation organisés dans le domaine des produits structurés.

871(m)

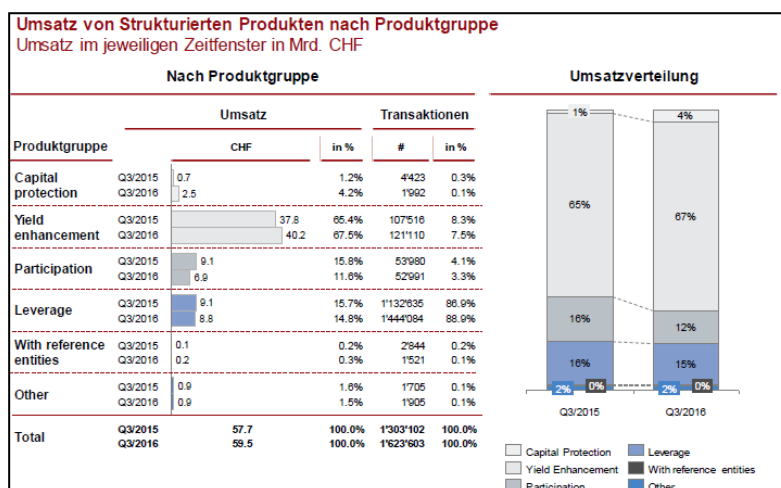
Le 1^{er} janvier 2017 entrera en vigueur une réglementation américaine connue sous le pseudonyme 871(m). Elle marquera l'introduction d'un impôt anticipé sur les «dividend equivalent payments». Cet impôt concernera les produits liés aux dividendes que les investisseurs non américains réalisent au moyen de placements dans certains instruments financiers qui se rapportent à des actions américaines (certains indices qualifiés en sont exceptés). De même, certains produits structurés seront assujettis au nouvel impôt américain, indépendamment de l'endroit où l'émetteur a son siège, de l'endroit où les produits structurés sont vendus et de la législation à laquelle ils sont soumis. Un certain flou demeure encore au sujet du report partiel de 12 mois de l'entrée en vigueur d'une part, et d'autre part des instruments financiers (selon toute probabilité, il s'agira simplement des produits Delta 1) pour lesquels les règles seront applicables dès le 1^{er} janvier 2017. Au cours de ces derniers mois, l'ASPS s'est penchée intensivement sur les nouvelles exigences réglementaires et a discuté avec ses membres des solutions envisageables pour le secteur. Un document d'information est en train d'être rédigé, qui explique la situation juridique et les ébauches de solution possibles en rapport avec l'article 871(m).

Chiffre d'affaires du T3 légèrement inférieur à l'année dernière et persistance d'une demande élevée de produits d'optimisation du rendement

Les statistiques relatives à la création de valeur des produits structurés en Suisse, qui paraissent chaque trimestre depuis le début de 2016, avec des produits qui sont négociés dans en Suisse et sur le plan international, tiennent compte des produits structurés cotés, ainsi que des produits non cotés en bourse, et permettent ainsi d'avoir une vue d'ensemble globale du marché suisse.

Enseignements importants (T3 2016):

- Avec environ 53,7 milliards de CHF, le chiffre d'affaires trimestriel global se situe 2,9% en deçà du résultat du T3 2015.
- La répartition du chiffre d'affaires par groupes de produits ne s'est que peu décalée par rapport à l'an dernier: avec 65%, les produits permettant d'optimiser les rendements se taillent de



- nouveau la part du lion; ils sont suivis des produits à effet de levier (16%). Malgré un recul relatif de 24% par rapport à l'exercice précédent, les produits de participation viennent en troisième place en termes d'importance, avec 13%.
- Pour les produits avec capital protégé, une croissance relative de 262% a été enregistrée par rapport à l'exercice précédent, tandis que le chiffre d'affaires est resté stable en comparaison avec le T2 2016.
- Les devises et les actions continuent de constituer les valeurs de base les plus fréquentes. Les devises représentent à nouveau la part la plus importante de catégories de placement, après que la valeur de l'exercice précédent ait augmenté de 41% à 46%. Par rapport à l'année précédente, la part d'actions s'est réduite, passant de 48% à 42%. La part des Fixed Income, en passant à 6%, a augmenté de 127% en comparaison du T3 2015.
- Les produits non cotés représentent l'essentiel des produits structurés suisses, avec 71%, ce qui signifie que leur proportion a augmenté de 2% par rapport au T3 2015.
- Environ deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés sur le marché primaire (65%), alors que les transactions se déroulent presque exclusivement sur le marché secondaire (96%).
- Avec 86% du volume des transactions, le CHF, l'EUR et l'USD ont constitué les principales monnaies des produits structurés suisses: avec une part de 35%, contre 30% lors de l'exercice précédent, l'EUR a enregistré une forte hausse et partage désormais la première place parmi les devises avec l'USD (également à 35%). La part du CHF a quant à elle diminué par rapport à l'année précédente, passant de 19% à 16%.

Election d'Adrian Steinherr au Comité de l'ASPS – réélection de Georg von Wattenwyl et Thomas Schmidlin



Lors de leur assemblée qui s'est tenue en septembre, les délégués de l'ASPS ont élu au Comité Adrian Steinherr, Co-Head Equity Derivatives Sales Switzerland et Head Equity Derivatives Sales Trading Switzerland, UBS. Il remplace Patrick Grob, UBS, qui ne se porte plus candidat car il assume de nouvelles responsabilités (Capital Markets & Banking Products) chez UBS Wealth Management.

Adrian Steinherr dispose, grâce à une activité de longue date dans les opérations avec des produits structurés, d'une expérience approfondie de la branche. Avant de travailler pour UBS, il a dirigé la vente de produits structurés pour la Suisse et Israël chez Citigroup.

Déjà membres du Comité, Georg von Wattenwyl et Thomas Schmidlin ont été confirmés par les délégués pour deux années supplémentaires. Georg von Wattenwyl et Philipp Rickenbacher ont également été confirmés dans leur fonction respective de président et vice-président.

L'ASPS compte deux nouveaux membres: swissQuant et NKF

L'adhésion de swissQuant et NKF durant l'été en tant que nouveaux membres partenaires constitue une nouvelle étape vers une représentation de la branche qui soit la plus large possible.

Nathaniel Zollinger, responsable Derivatives Applications chez swissQuant, à propos de l'affiliation à l'ASPS: «Des décisions financières solides requièrent des analyses fiables, des prévisions précises et une adaptation constante des options stratégiques. Nous modelons des systèmes dynamiques pour simuler un large éventail de scénarios complexes, également pour soutenir la revendication de l'ASPS relative au renforcement du transfert de savoir-faire. Notre affiliation souligne ainsi notre engagement en faveur des produits structurés. Nous nous réjouissons de nous impliquer dans le développement couronné de succès du secteur.»

Luca Bianchi, Senior Associate chez Niederer Kraft & Frey, commente l'adhésion du cabinet à l'ASPS: «En tant que cabinet d'avocats conseil, nous sommes très actifs dans le secteur des produits structurés. Notre adhésion à l'ASPS constituera un plus pour nos clients et nous permettra aussi, en tant que partenaire, d'apporter à l'association de branche nos expériences et nos connaissances variées, de renforcer notre engagement pour la place financière suisse et de faire avancer l'ensemble de l'industrie des produits structurés.»

FINANZ'17 – «concepts créatifs»

Les 1^{er} & 2 février 2017 se tiendra au Kongresshaus de Zurich la troisième édition de FINANZ'17, le salon commun de la finance pour les fonds & produits structurés, sur le thème: «concepts créatifs».



Dans le contexte de volatilité actuel, les investisseurs sont à la recherche de nouvelles possibilités et de «concepts créatifs», à l'époque des taux négatifs et de l'incertitude sur les marchés, pour générer un bon rendement tout en prenant un minimum de risques. Réservez dès aujourd'hui la date début février 2017. Nous nous réjouissons de vous rencontrer sur le stand de l'association au Kongresshaus.